

plâtre ; le toit est en pierre et en ardoise. A l'intérieur est une des pyramides d'Égypte en miniature ; à l'avant un trophée de tous les outils de ces quatre corps de métier surmonté d'une couronne portant inscription ; l'arrière est orné par des feuilles d'érable avec castors ; aux quatre coins du toit sont des oriflammes portant des inscriptions appropriées. Un drapeau flotte sur le faite.

**Char de Beauport.**—Les côtés sont formés par deux énormes canons liés au centre par une plateforme simulant un terrassement et au milieu de laquelle est une souche portant la statue du colonel de Salaberry. Aux quatre coins sont des faisceaux d'armes surmontés par des oriflammes. Sur le devant du char est placé un drapeau avec inscription. Au-dessus de la statue est un trophée de drapeaux anglais couronné par un médaillon de feuilles d'érable et de castors, et portant aussi une inscription. A l'arrière, les armes du colonel de Salaberry.

**Chars des tanneries, mégissiers et corroyeurs.**—Il consiste en une coque romaine avec roues ornées. Au centre est un piédestal avec panneaux, sur lesquels sont sculptés en relief tous les outils dont se servent ces ouvriers ; sur le piédestal, la statue de saint Barthélemy, leur patron.

**Drapeau de l'Institut Commercial de St-Louis.**—Ce drapeau est un travail magnifique dont les dessins témoignent hautement des principes des membres de cette société. Au centre est un écusson azur portant des fleurs de lys ; sur champ d'or est un Sacré-Cœur enflammé, couronné d'épines et timbré d'une croix ; comme cimier, la couronne de saint Louis, et en exergue la devise du grand roi : *Franc et sans dol*. Ce magnifique drapeau a été confectionné par les religieuses du Bon-Pasteur.

**Chars des Cordonniers.**—Ce char est tout simplement un immense soulier de 30 pieds de longueur, 9½ pieds de largeur et 12 pieds de hauteur, placé sur un train à quatre roues et traîné par un cheval placé à l'intérieur. Il est très bien exécuté en toile noircie sur une charpente qui est un véritable chef-d'œuvre. Malgré sa forme colossale, il n'est pas dépourvu d'élégance et fait honneur à l'Union des Cordonniers de Saint-Roch qu'il représentait dans le cortège.

Voici la liste des personnages représentés dans les chars historiques, par les membres du cercle Montcalm (élèves de l'Académie Commerciale) :

Jacques Cartier, le découvreur du Canada—M. G. Girard.  
Donnacona, chef de la bourgade de Stadaconé—M. L. Roy.  
François de la Roche, sieur de Roberval, premier vice-roi de la Nouvelle-France—M. F. Girard.  
Le marquis de la Roche, deuxième vice-roi de la Nouvelle-France—M. J. Lepage.  
Pierre du Guart, sieur de Monts—M. A. Préndergast.  
Samuel de Champlain, fondateur de Québec—M. J. Rochette.  
Louis Hébert, seigneur—M. C. Dupuis.  
Charles Amador de la Tour—M. E. DeFoy.  
Le sieur de La Violette, fondateur des Trois-Rivières—M. V. Plante.  
Charles Huart de Montmagny, gouverneur de la Nouvelle-France—M. G. Giroux.  
Paul Chamedez de Maisonneuve, fondateur de Montréal—M. G. Rinfret.  
Lambert Closse, l'un des héros du Canada—M. E. Poitras.  
Jean Nicolet, explorateur de l'Ouest—M. Morin.  
Louis d'Ailleboust de Coulonge, gouverneur de la Nouvelle-France—M. E. Gingras.  
Pierre Boucher de Grosbois, gouverneur des Trois-Rivières—M. H. Pelletier.  
Pierre de Voyer, vicomte d'Argenson, gouverneur de la Nouvelle-France—M. Boivin.  
Adam Dollard, sieur des Ormeaux, autre héros du Canada—M. Z. Genest.  
Le sieur Du Bois, baron d'Avaujour, gouverneur de la Nouvelle-France—M. J. Dubé.  
Alexandre de Prouville, marquis de Tracy, lieutenant-général au Canada—M. H. Verret.  
Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France—M. L. Drolet.  
M. de Courcelles, gouverneur de la Nouvelle-France—M. Tardif.  
Charles LeMoine, baron de Longueuil, gouverneur de Montréal—M. Garneau.  
M. de Lamothe-Cadillac, fondateur de Dé-troit—M. Lefebvre.  
Louis de Buade, comte de Frontenac, le plus illustre des gouverneurs de la Nouvelle-France—M. P. Auld.  
Robert Cavalier de LaSalle, célèbre voyageur et économiste—M. E. Trudel.

Louis Joliet, découvreur du Mississippi—M. Noël.  
Le baron de Saint-Castin, guerrier intrépide—M. L. Drouin.  
Pierre LeMoine, sieur d'Iberville, homme de guerre illustre—M. F.-X. Lepage.  
Joseph LeMoine de Sevigny, frère du président et possédant les mêmes attributions—M. J. Charest.  
Kondiarouk, surnommé le rat, chef sauvage—M. J. Pageau.  
Auger de Subercase, officier distingué—M. A. Germain.  
Jean-Baptiste LeMoine, sieur de Bienville—M. P. Dallaire.  
François Hertel de Rouville, illustre guerrier—M. A. Roy.  
Le marquis de Vaudreuil, gouverneur-général de la Nouvelle-France—M. E. Lepage.  
Le marquis de Beauharnois, son successeur—M. Germain.  
Joseph Chossegros de Léry, fameux ingénieur et intrépide guerrier—M. E. Bélanger.  
Coulon de Villier, brave officier—M. P. Tessier.  
Daniel Liénard de Beaujeu, le héros de la Monongahéla—M. A. Paré.  
Pierre Rigand de Vaudreuil, dernier gouverneur français de la Louisiane—M. A. Rochette.  
Marquis Louis-Joseph de Montcalm, commandant-général des troupes de terre en l'Amérique du Nord—M. E. St-Pierre.  
Le brigadier-général de Lévis, le vainqueur de Ste-Foye—M. J. Turcotte.  
Louis de Bougainville, navigateur célèbre—M. A. Arcand.  
Joseph Bouchette, lieutenant-colonel de milice—M. F.-X. Beaudoin.  
Le colonel de Salaberry—M. Joinette.  
Louis-Joseph Papineau—M. J. Gauvin.  
Ludger Duvernay—M. L. Couet.  
Dr P.-M. Bardy—M. A. Lemieux.  
Sir Georges-Etienne Cartier—M. G.-E. Mathieu.

Le manque de temps et d'espace nous force à remettre à la semaine prochaine la description des autres chars et de bannières splendides, entr'autres celle de St-Colombe de Sillery.

## LE DINER

Sur les six heures, une foule considérable se réunissait à la porte et dans le vestibule de Pavillon des Patineurs. Après quelques moments d'attente, les convives furent admis dans la grande et magnifique salle du Pavillon, et prirent place autour d'immenses tables, abondamment chargées des merveilles les plus modernes de la cuisine française. La salle était toute décorée de verdure et d'inscriptions patriotiques et de bannières. Au-dessus de la table d'honneur on lisait : *Dieu sauve la Reine* ; à droite en entrant : *A nos frères les Canadiens-français des Etats-Unis* ; à gauche : *Nos institutions, notre langue et nos lois* ; au-dessus de la galerie du public : *A la France* ; *A nos frères les Acadiens*.

Trois corps de musique ont égayé le dîner : le corps de musique de Beauport, celui de Fall River et celui du 9e bataillon. Tout à tour ils ont fait entendre des airs nationaux et le chant national composé par M. Lavallée sur des paroles de l'hon. juge Routhier. Le chant national a eu grand succès et été fort applaudi.

A la table d'honneur avait été conviés à prendre place dans l'ordre suivant, les personnages dont les noms suivent :

Le président M. Rhéaume.  
A droite.—Le marquis de Lorne, Mgr Taschereau, sir Narcisse Belleau, Mgr Lafleche, l'hon. M. Laurier, Mgr Racine, l'hon. M. Blanchet, l'hon. juge Taschereau, l'hon. P. J. O. Chauveau, M. Claudio Jannet, l'hon. M. Ross, Mgr Guay, Son Honneur le maire, l'hon. juge Routhier, l'hon. M. Langelier, et l'hon. M. A. Chauveau.

A gauche.—Le lieutenant-gouverneur, l'hon. M. Langevin, A. P. Caron, M.P., lord Campbell, l'hon. H. Fabre, l'hon. juge Loranger, l'hon. M. Chapleau, l'hon. juge Plamondon, le Lt.-Col. Duchesnay, le comte Foucault, M. Bols, consul général de Belgique, M. Wasson, consul des Etats-Unis.

A sept heures Son Excellence le gouverneur-général le marquis de Lorne et Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'hon. M. Robitaille, accompagnés du président et des officiers du comité de régie, ont fait leur entrée dans la grande salle du dîner.

Après le dîner, le président, M. Rhéaume, proposa le premier toast :

A la reine.  
Puis le second toast : A Son Excellence le gouverneur-général. Il a plu au mar-

quis de Lorne de répondre par le discours suivant :

## DISCOURS DE SON EXCELLENCE.

*Messieurs et amis Canadiens-français, tant de nos provinces que de l'étranger.*

Je vous remercie sincèrement de la cordialité avec laquelle vous avez accueilli le toast porté par M. le président à la santé de la princesse et à la mienne. La princesse m'a spécialement chargé de vous exprimer sa vive gratitude, et je regrette que le court séjour du prince Léopold dans ce pays l'ait empêché d'assister avec moi à l'imposante fête dont nous avons été aujourd'hui les témoins. C'est toujours avec chagrin qu'elle s'éloigne de Québec, de cette ville qu'ont également contribué à lui faire aimer, et les hautes qualités de ses habitants, et magnificence de ses paysages.

Pour moi, messieurs, répondant à l'aimable invitation qui m'a été faite, je viens au milieu de vous, témoin combien je respecte nos dignes compatriotes les Canadiens-français, et combien je sais apprécier la bienfaisante influence exercée par cette noble et vaillante race sur notre jeune nationalité canadienne. Je suis ici pour montrer quelle haute estime je professe pour cette loyauté dont vous n'avez cessé de donner des preuves, envers Sa Majesté la reine, dont je suis le représentant.

Toutefois, messieurs, je ne m'étonne pas du dévouement qui vous anime pour celle qui personnifie d'une manière si auguste le principe du régime constitutionnel. La reine, en effet, durant tout le cours de son règne a prouvé par une conduite qui ne s'est jamais démentie que chez nous les *actes du pouvoir sont l'expression de la volonté du peuple*.

C'est là, ce qui aux yeux de ses sujets lui donne le premier rang parmi les souverains.

Mais c'est parmi vous surtout, messieurs, que tout le monde s'attend à lui voir rendre cet hommage. Car, vous le savez, ce furent les Normands qui dans l'ancienne France veillèrent avec sollicitude sur le berceau de cette liberté dont jouit maintenant l'Angleterre. Ce furent aussi des Normands et des Bretons qui plus tard fondèrent cette colonie canadienne, si amie de la liberté. Le parlement britannique a conservé avec une espèce de culte les coutumes que les Normands, nos pères, lui ont léguées. Je ne sache pas que la chose ait jamais été observée au Canada, mais j'ai souvent remarqué que dans le parlement anglais nous servons encore des vieilles formules employées par vos ancêtres, pour exprimer la sanction donnée aux lois par le souverain.

C'est ainsi que l'on dit "La reine le veut," ou "la reine remercie ses bons sujets, accepte leur bénévolence, et ainsi le veut"—formules que je serais heureux de voir employées à Ottawa comme marque de notre origine commune, au lieu de ces formules empruntées au français et à l'anglais modernes.

En célébrant cette fête aujourd'hui, nous pouvons tous nous unir avec orgueil à ceux qui représentent d'une manière si imposante l'élément français ;—car, c'est à votre race, messieurs, que nous devons les droits gagnés à Runnymede, et les usages qui distinguent les libres discussions de nos Parlements.

Dans la nombreuse réunion de ce jour je me réjouis de saluer des représentants de nos alliés, les Français, ainsi qu'un grand nombre de compatriotes qui sont allés—pour un temps seulement, je l'espère—s'établir chez nos amis des Etats-Unis. C'est avec un bonheur que je vois ces frères revenus au sein de leur pays, ne serait ce que pour quelques jours, et je puis leur assurer que nos vieilles campagnes et nos nouvelles terres de l'Ouest sont assez vastes et assez fertiles pour justifier le désir que nous avons de les retenir ici, et de leur adjoindre tous ceux qui voudraient partager leur sort. Ils ne sauraient en douter, il trouveront toujours chez nous la parfaite garantie de leur liberté et de tous leurs droits de citoyens. Ils n'auront pas peut-être à souffrir autant que maintenant de ces fréquents accès de fièvre morale qui s'emparaient de ceux qui doivent constamment prendre part aux campagnes électorales, et ils n'éprouveront pas peut-être non plus de ces cruels froissements dont sont menacés ceux qui ont à subir les effets d'un veto gubernatorial ou présidentiel.

Aujourd'hui, messieurs, nos visiteurs rencontreront en vous un peuple heureux et loyal. Ils verront que nous avons notre part dans cette renaissance du commerce qui, je le dis avec joie, marque le commencement d'une époque nouvelle. Ils verront quelle haute estime nous avons pour ces traditions qui nous relient au passé, et vous leur apparaîtrez jouissant avec une entière liberté de vos institutions, de votre langue et de vos lois. Mais il verront surtout que vous employez la force que vous ont léguée vos ancêtres non à servir un égoïsme étroit, mais à travailler de concert avec les autres races à l'affermissement et à l'unité de notre grande confédération ; cimentant par là un patriotisme non moins heureux de supporter les charges que de partager les gloires d'un pays qui occupe une si grande place dans le plus grand Empire du monde.

Ce discours, si éloquent et si juste, prononcé avec le plus pur accent français, a été couvert d'applaudissements. Il a soulevé le plus vif enthousiasme.

Le président a ensuite porté la santé de Son Honneur le lieutenant-gouverneur et de madame Robitaille.

L'hon. M. Robitaille a été salué, lorsqu'il s'est levé pour répondre, de vives acclamations. Il s'est exprimé en fort bons termes.

Le toast suivant était en l'honneur de NN. SS. les archevêques et les Evêques, le clergé.

La réponse de Mgr l'archevêque de Québec a été à la hauteur du sujet.

C'est le vice-président, M. LeSage, qui a proposé le *Jour que nous célébrons*. Il a pensé avec raison qu'il ne pouvait mieux faire que de lire quelques passages de la lettre de M. Rameau, s'excusant de ne point venir à la fête.

En réponse à l'invitation que j'avais été chargé de transmettre à M. Rameau, au nom de la Société Saint-Jean-Baptiste, a dit M. LeSage, j'ai reçu une lettre en date du 6 courant, dans laquelle il m'annonçait qu'il avait pris toutes ses mesures pour être présent et participant à la fête de ce jour, mais qu'au dernier moment une ladic sérieuse qui s'est déclarée dans sa famille l'a forcé de renoncer à son projet.

J'aurais eu cependant, m'écrit-il, bien du plaisir à revoir ce cher pays où j'aurais trouvé tant de progrès réalisés depuis 20 ans.

J'avais déjà mon plan tout adopté pour aller visiter non-seulement les paroisses acadiennes, qui se sont si fortement développées depuis lors, mais aussi les paroisses canadiennes de la Nouvelle-Angleterre, où se forment un mouvement et des institutions qui ont peut-être plus d'importance et plus d'avenir qu'il ne paraît au premier abord.

Mais c'est ainsi que vont nos projets et nos rêves, dominés qu'ils sont par d'impérieuses nécessités contre lesquelles il est inutile de combattre, avec lesquelles il est presqué toujours sage de s'accommoder. ....

Je ne puis terminer cette lettre sans vous charger d'une pénible mission : celle d'être mon interprète près de la Société St-Jean-Baptiste pour mes remerciements et mes regrets ; mes remerciements pour l'insigne honneur qu'on a bien voulu me faire, et mes regrets pour en avoir si mal reconnu le prix. Je dois dire, cependant, que cette démarche, qui m'avait bien profondément touchée, a été la secousse décisive qui a définitivement ébranlé ma résolution, et qui m'avait déterminé, après bien des hésitations, à aller revoir le Canada ; il a fallu tout un enchevêtrement de circonstances subites et fatales pour rompre la décision généreuse que j'avais prise. Mais dites bien à ces messieurs que si mon corps restait absent, mon esprit est et sera toujours avec eux. J'ai toujours présent à mon esprit cette vision que j'ai faite souvent, et qui, je le pense, est une vision providentielle : la vision de l'avenir, du grand avenir du peuple canadien. Il y a quelque chose en lui du peuple choisi par Dieu pour une mission particulière dans le développement de la civilisation humaine. Il a commencé par être très petit, comme le sont les chênes à leur éclosion première, et il a assuré comme eux sa croissance ultérieure par un grand travail souterrain, ignoré, modeste mais puissant : le travail des racines ; elles ont déjà trois ou quatre pieds de long, alors que le chêne ne paraît encore qu'un petit arbuste haut à peine de quelques pouces ; on ne soupçonne rien avant qu'il ait grandi, et, quand il se met à grandir, il est déjà trop fort pour pouvoir être détruit.

Les racines du Canada ont été le Patriotisme, la Religion et toutes les vertus qu'elles produisent : vertus du foyer domestique avec la fécondité qui en dérive, ainsi que l'énergie créatrice dans le travail ; l'union vers un but commun qui domine les petites passions dissonnantes que la vie sociale fait germer ; la simplicité des mœurs, avec l'économie et la richesse relative qui accompagne toujours la modestie du besoin ; enfin l'ordre et la discipline dans l'action, c'est-à-dire dans le développement national, conséquence naturelle de la communion des esprits dans une foi commune, foi qui, en semant dans les âmes autant de discrétion que de force, détermine plus facilement chez tous l'acceptation intelligente d'une direction générale.

Telles sont les vraies raisons sur lesquelles se sont appuyées et sur lesquelles grandiront la puissance et l'avenir du Canada. Avenir auquel je songe souvent, et qui assurera aux Canadiens une part prépondérante dans la civilisation de l'Amérique du Nord. Cet avenir ne leur échappera point, mais à une condition : c'est qu'ils n'oublieront jamais leur point de départ, la racine morale de leur puissance, et les véritables causes de leur grandeur à venir. Il ne faut pas perdre de vue l'histoire du peuple juif qui lui avait été un peuple choisi—ni l'histoire de Samson qui perdit sa force pour avoir oublié les enseignements de Dieu en accordant une sottise indulgence à ses passions et à sa satisfaction personnelle.

M. Rhéaume, le président de la Société, a répondu à cette santé. Selon son habitude, il a commencé son discours par un bon mot, en disant qu'il avait besoin à la fois d'indulgence et d'indulgences.

Son Excellence le Gouverneur-Général a vivement félicité M. Rhéaume de son discours.